



Demande d'étalement de loyer suite à déménagement

Par **beauvoir59**, le **07/09/2015** à **08:41**

Bonjour,

mon mari et moi retraité avons trop d'étages à monter de plus nous sommes en duplex, nous avons fait une demande à notre mairie il nous faut attendre 2 ans, notre bailleur n'a rien à nous proposer

Nous avons trouver une maison plain pied par agence
peut-on demander à notre bailleur social de nous faire un étalement des 2 loyers à payer ?

merci de vos réponses
cordialement
à bientôt

Par **janus2fr**, le **07/09/2015** à **08:43**

Bonjour,

Vous pouvez demander tout ce que vous voulez, le bailleur n'a aucune obligation d'accepter...